

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: PARFUM D'AMBIANCE AGRUMES
1. 1. 1. Contient: • Composition parfumante pamplemousse
1. 1. 2. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Parfum d'ambiance
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: Raison Sociale : VIVOG SAS
Adresse : 10 rue de la Mairie - 37390 Chanceaux-sur-Choisille
Téléphone : +33 (0)2 47 73 38 38 - Fax : +33 (0)2 47 73 38 48
infos@vivog.fr - http: / /www.vivog.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
1. 5. Formule: 191366V2
1. 6. N° code du produit: 3000423

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Liq. infl. 3 / SGH02 - H226 *
* Irr. oc. 2A / SGH07 - H319 *
* Sens. cut. 1 / SGH07 - H317 *

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Attention

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement:

2. 2. 2. Mention de danger:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2. 2. 3. Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P261 Éviter de respirer les fumées / vapeurs.

2. 2. 4. Intervention:

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

2. 2. 5. Stockage:

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PARFUM D'AMBIANCE AGRUMES

Version: 2

Date de révision: 16/04/15

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

2. 2. 6. Elimination: P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / nationale.
2. 3. Information(s) complémentaire(s): Contient du linalool et du limonene. Peut déclencher ou produire une réaction allergique.
2. 4. Autres dangers: Contient un produit classé F

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:
- éthanol; alcool éthylique
- N° CAS: .64-17-5
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457610-43
- Conc. (% pds) : $15 < C \leq 20$
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH02 - Flamme - Danger - Liq. infl. 2 - H225
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. oc. 2 - H319
 - 1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de mono-propylèneglycol
- N° Id: 603-064-00-3 - N° CE: 203-539-1 - N° CAS: 107-98-2
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457435-35
- Conc. (% pds) : $1 < C \leq 5$
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH02 - Flamme - Attention - Liq. infl. 3 - H226
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - STOT un. 3. - H336
- Divers :
VME ppm = 100 - VME mg/m³ = 375 - VLE ppm = 150 - VLE mg/m³ = 568
 - Composition parfumante pamplemousse
- Conc. (% pds) : $0 < C \leq 1$
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Sens. cut. 1 - H317 - Irr. cut. 2 - H315 - Irr. oc. 2 - H319
* SGH09 - Environnement - Tox. aq. chron. 2 - H411

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:
4. 1. 1. Conseils généraux: Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
4. 1. 2. Inhalation: Placer le sujet dans une zone aérée.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Laver immédiatement à l'eau abondante, y compris sous les paupières.
4. 1. 5. Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
4. 2. 1. Inhalation: Non Concerné
4. 2. 2. Contact avec la peau: Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau. Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
4. 2. 3. Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations. (douleur, rougeur)
4. 2. 4. Ingestion: Non déterminé.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Avis aux médecins

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée, sable, terre.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PARFUM D'AMBIANCE AGRUMES

Version: 2

Date de révision: 16/04/15

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

- | | |
|--|--|
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: | En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. |
| 5. 3. Conseils aux pompiers: | Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection |
| 5. 4. Méthode(s) spéciale(s): | Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau. |
| 5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Ne pas utiliser un jet d'eau. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | |
|--|--|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Tenir à l'écart de toute source d'ignition.
Être vigilant à un retour de flamme possible.
Assurer une ventilation adéquate.
Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: | Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.
Endiguer et contenir le produit renversé.
Éviter la contamination des eaux souterraines. |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).
Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination. |
| 6. 4. Référence à d'autres sections: | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | |
|---|--|
| 7. 1. Manipulation: | |
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: | Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. |
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | Température maximum de manipulation: 35°C |
| 7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): | Les emballages déjà ouverts doivent être refermés soigneusement et maintenus debout de manière à éviter toute fuite. |
| 7. 2. Stockage: | |
| 7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: | Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. |
| 7. 2. 2. Condition(s) de stockage: | Conserver le récipient bien fermé et à une température ne dépassant pas (°C): 30°C
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. |
| 7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: | Ne pas mélanger à d'autres produits. |
| 7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | de même nature que celui d'origine |
| 7. 2. 5. Matériaux d'emballage non adaptés: | Éviter certains plastiques solubles dans le produit. |
| 7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): | Utilisation professionnelle |

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- | | |
|--|--|
| 8. 1. Paramètres de contrôle: | |
| 8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: | • 1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de mono-propylèneglycol : VME ppm = 100 - VME mg/m³ = 375 - VLE ppm = 150 - VLE mg/m³ = 568

* Ethanol; alcool éthylique: VME ppm= 1000 - VME mg/m³= 1880 |
| 8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés. |
| 8. 2. Contrôles de l'exposition: | |
| 8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: | En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PARFUM D'AMBIANCE AGRUMES

Version: 2

Date de révision: 16/04/15

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

- | | |
|---|--|
| 8. 2. 2. Protection des mains: | gants en caoutchouc nitrile |
| 8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: | Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devraient être lavées. |
| 8. 2. 4. Protection des yeux: | Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures. |
| 8. 3. Mesure(s) d'hygiène: | Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.
Se laver les mains immédiatement après manipulation du produit.
Utiliser la ventilation adéquate. |

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- | | |
|---|------------------|
| 9. 1. 1. Aspect: | liquide |
| 9. 1. 2. Couleur: | orange |
| 9. 1. 3. Odeur: | Pamplemousse |
| 9. 1. 4. PH: | Pur à 20°C: 8,06 |
| 9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: | Non déterminé. |
| 9. 1. 6. Point d'éclair: | 36°C |
| 9. 1. 7. Limites d'explosivité: | Non applicable. |
| 9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): | 0,973 à 20°C |
| 9. 1. 9. Viscosité: | Non déterminé. |
| 9. 2. Autres informations: | |
| 9. 2. 1. Hydrosolubilité: | Non applicable. |
| 9. 2. 2. Liposolubilité: | Non applicable. |
| 9. 2. 3. Solubilité aux solvants: | Non applicable. |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- | | |
|--|--|
| 10. 1. Réactivité: | Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7. |
| 10. 2. Stabilité chimique: | La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 de la FDS. |
| 10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: | Ne jamais mélanger avec d'autres produits. |
| 10. 4. Conditions à éviter: | Ne pas exposer à des températures supérieures à 35 °C |
| 10. 5. Matières incompatibles: | Eviter certains plastiques solubles dans le produit. |
| 10. 6. Produits de décomposition dangereux: | En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone. |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- | | |
|--|--|
| 11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. |
| 11. 2. Toxicité aiguë: | |
| 11. 2. 1. Inhalation: | Non Concerné |
| 11. 2. 2. Contact avec la peau: | Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau.
Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites. |
| 11. 2. 3. Contact avec les yeux: | Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations. |
| 11. 2. 4. Ingestion: | Non déterminé. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PARFUM D'AMBIANCE AGRUMES

Version: 2

Date de révision: 16/04/15

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

11. 3. Sensibilisation: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau.
11. 4. Effet(s) spécifique(s): La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Ne doit pas être déversé pur et en grande quantité dans l'environnement
12. 2. Persistance et dégradabilité: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n°648/2004 relatif aux détergents.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Non déterminé.
12. 4. Mobilité dans le sol: Non déterminé
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Non déterminé.
12. 6. Autres effets néfastes: Données non disponible
12. 7. Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
13. 2. Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s): Code de l'environnement art. L.541-11 à 39 et R.541-13 à 41 (élimination des déchets); art. R.541-42 à 48 (circuits de traitement des déchets) arrêté du 29/07/05 (contrôle des circuits d'élimination)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU: 1993
14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. - FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (contient de l'éthanol)
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):
14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14. 3. 2. Groupe d'emballage: III
14. 3. 3. Code TREM-CARD: 30
14. 3. 4. Etiquettes ADR/RID: 3
14. 3. 5. Code danger: 30
14. 3. 6. Code de classification et dispositions spéciales: F1 274 640E
14. 3. 7. Instructions d'emballage: P001 IBC03 LP01 R001
14. 3. 8. Code de restriction en tunnels: D/E
14. 4. Voies maritimes (IMDG):
14. 4. 1. Classe: 3
14. 4. 2. Groupe d'emballage: III
14. 4. 3. Polluant marin: Non
14. 4. 4. N° FS: F-E, S-E
14. 4. 5. Etiquette(s) IMDG: 3
14. 4. 6. Instructions d'emballage: P001 LP01

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PARFUM D'AMBIANCE AGRUMES

Version: 2

Date de révision: 16/04/15

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):

- | | |
|--|----------------------------------|
| 14. 5. 1. ICAO/IATA classe: | 3 |
| 14. 5. 2. Groupe d'emballage: | III |
| 14. 5. 3. Etiquettes ICAO/IATA: | 3 |
| 14. 5. 4. Avis ou remarques importantes: | Aéronef passager et cargo |
| 14. 6. Dangers pour l'environnement: | Non concerné. |
| 14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | Se référer aux rubriques 7 et 8. |
| 14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: | Non déterminé. |

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- | | |
|--|---|
| 15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: | Selon la réglementation européenne sur la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses. |
| 15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. |

16. AUTRES INFORMATIONS

- | | |
|---|---|
| 16. 1. Législation(s) suivie(s): | Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations. |
| 16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: | H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| 16. 3. Avis ou remarques importantes: | Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.
Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur. |
| 16. 4. Restrictions: | Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels. |
| 16. 5. Historique: | |
| 16. 5. 1. Date de la première édition: | 22/06/12 |
| 16. 5. 2. Date de la révision précédente: | 16/04/15 |
| 16. 5. 3. Date de révision: | 16/04/15 |
| 16. 5. 4. Version: | 2 |
| 16. 5. 5. Révision chapitre(s) n°: | 2-3-4-11-12-15-16 |
| 16. 6. Réalisé par: | TGME |